

IMSEA – 2^{ème} rapport sur la demande et l'offre de produits agricoles et l'opinion des entreprises agricoles et agroalimentaires en Italie dans le contexte de l'épidémie de Covid-19

I – Demande alimentaire et situation des filières agricoles italiennes au cours de la période de mi-mars à mi-avril : synthèse

Le Covid-19 a frappé massivement une économie déjà affaiblie, à la fois dans le monde et en Italie : selon le Fonds monétaire international (FMI), le PIB mondial devrait se contracter de 3 % en 2020, tandis que le PIB italien diminuera de 9,1 %.

Ce contexte négatif est accentué par les prévisions à la baisse du commerce international qui, dans le cas du secteur agroalimentaire italien, sont aggravées par le **blocage, au niveau mondial, du canal Horeca**, l'un des principaux **moteurs des exportations italiennes**.

Sur le marché intérieur, le **blocage du canal Horeca et la suppression de l'activité touristique** constituent les facteurs les plus **nuisibles à la demande de produits agroalimentaires**. Les entreprises les plus touchées sont celles du plus haut de gamme (notamment le vin) mais aussi celles liées au territoire, la restauration locale et les exploitations d'agritourisme.

Sur le marché intérieur, pendant le deuxième mois de restrictions (de la mi-mars à la mi-avril), les **ventes au détail de produits alimentaires transformés** ont bénéficié d'une **progression** de 18 % par rapport à la même période de l'année précédente et de 3 % par rapport au mois précédent. Dans ce contexte, une augmentation inattendue des achats a été enregistrée pendant la période de Pâques par rapport à 2019.

Cependant, en-dehors du pic constaté à Pâques, le mois d'avril a donné lieu à une "**normalisation**" des **ventes**, avec des augmentations minimales ou nulles par rapport aux semaines précédentes. L'effet est dû à une forme de saturation des réserves constituées par les foyers et peut-être, surtout au Sud, à la crise de liquidité à laquelle font face certaines familles.

Dans cette deuxième phase, les principales tendances sont les suivantes :

- **Boom des livraisons à domicile** (+ 160 %), dont la croissance n'a pas été limitée par la demande effective - qui aurait pu être beaucoup plus élevée - mais par la capacité à la satisfaire.
- Réaction des commerces de proximité qui ont également rapidement organisé des livraisons à domicile.
- **Changement** substantiel dans les **préférences d'achat des consommateurs** qui, ayant constaté l'absence de risque de pénurie, sont passés de produits stockables à des **ingrédients de cuisine** (œufs, farine, huile, levure, mozzarella, etc.) : cuisiner à la maison est ainsi devenu non seulement un moyen de bien manger mais aussi de passer du temps en famille.
- **reprise partielle des ventes de vin** qui, ayant marqué le pas lors de la première phase, ont ensuite enregistré une augmentation de 15 % sur base annuelle, bien que celle-ci concerne avant tout les produits de moyenne ou basse gamme.

Sur le plan de la production, les filières qui, dans les premiers jours de crise, avaient été pénalisées par des problèmes d'organisation, notamment sur le plan logistique, se sont ensuite consolidées. Cela ne signifie pas que le secteur agroalimentaire n'a pas subi de graves répercussions, mais bon nombre des urgences initiales ont généralement été résolues complètement ou partiellement. Cependant, une **légère augmentation des coûts d'approvisionnement** en matières premières est constatée, car les

transporteurs ne sont pas toujours en mesure de garantir la pleine charge aller-retour des poids lourds, à cause du blocage de nombreux secteurs.

De plus, chaque filière fait face à des problèmes spécifiques.

Pour les **fruits et légumes**, l'enjeu le plus important est celui de l'organisation de la main d'œuvre, en vue des campagnes de récolte. De plus, les épisodes de gel qui ont fortement touché certaines zones début avril pourraient avoir des conséquences importantes sur la production de fruits d'été.

Dans le **secteur laitier**, les incertitudes en matière d'exportations et l'absence simultanée de demande de la part du canal Horeca sont source de préoccupation, de même que les baisses de prix (y compris à deux chiffres) enregistrées pour certains fromages et le lait à la production.

Dans le secteur de la **viande ovine**, la baisse des ventes à Pâques (-15 % pour les agneaux) a eu un impact sévère sur les entreprises du secteur, pour lesquelles cette période est cruciale. En revanche, il ne semble pas y avoir de problème à ce stade pour le **lait de brebis** malgré la hausse significative de la production de Pecorino Romano.

Après une forte augmentation lors des premières semaines de crise, la demande de **viande de volaille** a marqué en avril un ralentissement, jusqu'à un retour progressif à la normale, avec pour conséquence le réalignement des prix à l'origine.

Dans le secteur de la **viande bovine**, la fermeture du canal Horeca a stoppé un débouché très important pour certaines références (coupes de qualité supérieure et autres destinées à la production de hamburgers). Cela a conduit à une profonde réorganisation des circuits de distribution et a eu des répercussions sur les prix des animaux vivants et des viandes.

La **filière porcine** connaît des évolutions contrastées : d'une part, la demande de la GDO en coupes préemballées et fraîches a augmenté, d'autre part, la fermeture du canal Horeca et la moindre exploitation des abattoirs et des usines de transformation ont induit la baisse des prix à l'origine, notamment des porcs lourds au sein des circuits de productions typiques.

Pour le **secteur vitivinicole**, la poursuite du confinement a prolongé les difficultés déjà observées pendant les premiers stades de la crise, avec un secteur qui fonctionne à deux vitesses : d'une part, les entreprises qui travaillent avec la GDO ont poursuivi leurs activités et leurs ventes, de l'autre, celles qui ont le canal Horeca comme destination principale ont vu leurs commandes et paiements annulés.

La **filière oléicole** montre fin avril certains signes de rebond pour l'huile d'olive extra vierge, en particulier dans le nord des Pouilles, mais il sera nécessaire de comprendre si cela est uniquement dû à la contingence de la période d'urgence. En réalité, en cette période du printemps, l'industrie de l'embouteillage a besoin de nouveaux approvisionnements, de sorte que dans les semaines à venir, les problèmes logistiques à l'importation pourraient conduire à l'augmentation des achats de produits nationaux.

Dans le secteur des **céréales**, l'augmentation des cours du blé dur et du blé tendre se confirme, y compris par rapport à la mi-mars, de même que celui des farines. Inversement, le prix du maïs est en baisse, tant en raison de la disponibilité abondante que de ses liens avec le marché pétrolier.

Le secteur de l'**agritourisme** occupe une position transversale par rapport aux filières analysées ci-dessus mais, compte tenu du poids que cette activité occupe désormais dans la production de valeur agricole, il est important d'évaluer quel peut être l'impact de l'épidémie. A ce titre, la situation d'urgence extraordinaire liée à la propagation du virus aura des répercussions dramatiques sur le secteur. Entre la perte quasi totale des flux touristiques d'origine étrangère, la survenue du pic

épidémiologique entre les deux ponts du 25 avril et du 1er mai, en plus de Pâques et l'annulation de la plupart des visites scolaires dans les 1500 agritourismes qui sont aussi des fermes pédagogiques et qui se concentrent habituellement sur les mois d'avril et mai, la perte du secteur pour l'année 2020 pourrait être d'environ un milliard d'euros au total.

II – Enquête d'opinion des entreprises agricoles et agroalimentaires sur la conjoncture et les effets de l'épidémie

L'ISMEA a réalisé un sondage d'opinion auprès d'entreprises agricoles et agroalimentaires entre le 17 et le 31 mars, période marquée par un contexte de forte incertitude et d'évolutions rapides, tant du point de vue épidémiologique que réglementaire.

Selon une analyse de l'ISTAT (Institut statistique national italien) publiée en mars, la suspension des activités « non essentielles » imposée dans la lutte contre l'épidémie de Covid-19 en Italie a touché près de la moitié des unités de production locales (2,3 millions), impliquant 7,2 millions de salariés. **Les activités des entreprises agricoles et celles de l'industrie alimentaire n'ont jamais été suspendues.** Cependant, la suspension de l'activité de certains secteurs en amont et en aval des filières alimentaires a **entravé la gestion normale des processus de production et de distribution.** En aval, la fermeture quasi totale du débouché Horeca pèse fortement. L'amont agricole a pour sa part souffert de l'arrêt de la production, la vente et la location de machines agricoles, tandis que l'industrie alimentaire a subi la réduction d'activité des intermédiaires du commerce des produits agricoles et alimentaires. Par ailleurs, l'ensemble du pays fait face au ralentissement de nombreuses activités non suspendues, telles que la logistique et les transports.

- *Opinion générale des agriculteurs*

La plupart des agriculteurs interrogés ont exprimé un **pessimisme croissant** sur le **chiffre d'affaires du premier trimestre** qui, avec un solde de -17,5 points, chute de 10,1 points sur une base annuelle et de 8,2 sur une base trimestrielle. Les difficultés du « lockdown » s'ajoutent aux problèmes habituels du secteur, en particulier les conditions météorologiques, comme l'ont indiqué 62 % des personnes interrogées. Les opinions sur les **perspectives d'avenir des agriculteurs (2-3 ans) se sont également détériorées**, avec une valeur d'équilibre qui, tout en restant positive à 2,1 points, a perdu 12,2 points sur une base annuelle et 1,5 sur une base trimestrielle.

- *Effets spécifiques de l'épidémie de Covid-19*

S'agissant des effets spécifiques du Covid-19, les résultats indiquent que fin mars, c'est **le secteur des IAA qui a le plus souffert de l'urgence** : 82 % des personnes interrogées ont en effet déclaré être en difficulté, contre 52 % des agriculteurs. Les difficultés importantes rencontrées par les opérateurs de l'industrie agroalimentaire à cause de l'épidémie de Covid-19 ont contraint 19 % des sondés à suspendre temporairement l'activité.

- **Problème principal : baisse des ventes et des commandes**

Une grande partie des activités agricoles étant menée à l'extérieur, le respect des normes de sécurité est plus facile que dans une installation fermée. En outre, la crise est intervenue lors d'une période de l'année pendant laquelle de nombreuses cultures ne nécessitaient pas d'intervention particulière de la part du personnel extérieur à l'exploitation ou à la famille. Dans ce contexte, les exploitations agricoles ayant le moins ressenti l'effet de la crise sont celles des secteurs des céréales et de l'huile d'olive, actuellement moins actives qu'à d'autres périodes de l'année. En revanche, de plus grandes

difficultés ont été rencontrées dans le secteur de l'élevage qui, avec le vin, fait partie de ceux qui se plaignent le plus d'une **baisse des ventes**. En général, c'est le **principal problème** dont les exploitations agricoles indiquent souffrir au cours de la période d'enquête (57 % des cas).

Comme dans le secteur agricole, la principale difficulté déclarée par les IAA est la baisse des commandes (78 % des cas), particulièrement ressentie par les opérateurs de produits carnés, boulangers, laitiers, pâtes et vin. Ce sont des secteurs qui, en particulier, souffrent de la suspension du débouché Horeca.

De nombreux opérateurs de l'industrie alimentaire ont subi une baisse des commandes au premier trimestre 2020, par rapport au niveau de la même période l'an dernier. La baisse a été plus forte pour les commandes nationales (solde -23,3 points) que pour les commandes étrangères (-4,9 pour celles de la zone euro, +0,7 pour celles hors zone euro). **L'industrie de transformation des fruits et légumes, des pâtes, du riz et de la meunerie sont parmi les moins pessimistes**, ayant profité de la ruée vers l'achat de produits et ingrédients non périssables dans les premières semaines du confinement. De manière générale, la baisse des commandes a entraîné une augmentation du niveau des stocks, nettement supérieur à celui du premier trimestre 2019 dans presque tous les secteurs.

Les **industries de la confiserie et de la boulangerie sont particulièrement pessimistes**, touchées par la baisse des ventes d'œufs en chocolat et de confiseries consécutives à la limitation des déplacements et donc de la socialisation.

Les opérateurs de tous les compartiments de l'industrie agroalimentaire s'accordent sur une prévision de baisse des niveaux de production au deuxième trimestre 2020 (solde -33,8 points).

- Autres problèmes signalés

Un deuxième problème, fortement corrélé à la baisse des ventes ou des commandes, est la **difficulté de trouver des services d'assistance et surtout de transport**, signalée par 23 % des agriculteurs et 25 % des industriels en difficulté.

Les autres complications signalées, à la fois pour l'agriculture et pour l'industrie, sont la **suspension des salons**, ce qui se traduit par moins de contacts avec les clients, l'**absence d'employés** et les **difficultés à mettre en œuvre des mesures de prévention sur le lieu de travail**.

En outre, un pourcentage d'entreprises similaire dans le secteur primaire (14 %) et dans le secteur industriel (13 %) a déclaré avoir des **difficultés dans l'approvisionnement en matières premières et consommables**. La proportion est particulièrement élevée pour les industries de l'alimentation animale, en raison de la forte dépendance à l'égard des marchés étrangers. Un nombre important d'opérateurs de la filière bovine ont également signalé des difficultés en raison des problèmes d'approvisionnement en broutards, dans un contexte de forte dépendance étrangère. Cette difficulté, qui avait émergé au début de la crise, a finalement eu un impact limité par rapport aux craintes initiales.

Une part non négligeable des exploitations agricoles éprouve des problèmes concernant le **retrait des matières premières par l'industrie** (8 %). Un nombre limité d'entreprises a déclaré avoir reçu des **demandes de réduction de prix négociés** avec leurs clients (4 %).

D'autres facteurs de difficulté existent au stade agricole : **suspension des activités agrotouristiques ; problèmes pour trouver du nouveau personnel ; retards de paiement** de la part des clients ; **difficultés**

de déplacement entre les différentes parcelles de l'exploitation et **nécessité d'arrêter l'activité** en raison de la présence de sujets fragiles parmi les locataires ou les membres de la famille.

L'obtention de crédits, la **difficulté de planifier la production** dans un contexte de commandes fluctuantes et le décalage entre la réception des matières premières et la possibilité d'utiliser les services de transport pour le produit fini posent d'autres problèmes aux opérateurs des IAA.

- Opinion des entreprises concernant l'exportation

Les entreprises alimentaires en difficulté ont été interrogées sur les performances attendues à l'exportation. Parmi les 50 % d'entreprises ayant une activité en-dehors du marché national, 17 % ont déclaré une activité régulière, **24 % font part de problèmes pour atteindre les clients étrangers** et 8 % estiment qu'elles ne sont pas encore en mesure d'évaluer les impacts. La part des entrepreneurs en difficulté augmente dans les secteurs les plus tournés vers l'exportation : produits carnés, transformation de fruits et légumes, huile, riz, confiserie et vin.

La **réduction des commandes** (75 %), les contrôles plus importants en douane (16 %) et, pour une minorité, les demandes de documents et certifications supplémentaires (7 %) ou les changements d'emballage (1 %) sont les facteurs critiques de la gestion du marché étranger.

- Opinion des entreprises concernant les mesures de soutien à mettre en place

Parmi les mesures jugées nécessaires pour que le secteur surmonte l'urgence du coronavirus, la moitié des exploitations agricoles ont exprimé un avis favorable sur l'hypothèse de contributions non remboursables pour compenser le manque de liquidité (51 %). Près de la moitié des IAA ont déclaré avoir besoin de prêts bonifiés, tandis que le pourcentage tombe à 33 % chez les agriculteurs. De nombreux opérateurs considèrent fondamental le report des délais d'échéances fiscales (27 % des agriculteurs, 48 % des industriels).

Les autres mesures jugées nécessaires sont : le gel des crédits en cours (26 % des agriculteurs, 34 % des industriels), l'utilisation des amortisseurs sociaux, compte tenu du ralentissement des taux de production (28 % des industriels et 8 % des agriculteurs).

Peu d'IAA ont déclaré la nécessité d'une dérogation aux limites de recours à du personnel à durée déterminée (5 %), cette dernière exigence n'étant en fait apparue que pour les rares entreprises confrontées à une reprise soudaine des commandes.